

2	(cessation d'emploi)	1	3	(retraite)
FS-2	(retraite)	4		
3	(retraite)	9	1	(cessation d'emploi - mariée et résidant à l'étranger)
4	(cessation d'emploi)	1		
	(retraite)	7		
5	(retraite)	<u>1</u>	<u>6</u>	
		31		

Dix-huit femmes FS gagnent plus de \$27 500, soit sept de plus que l'an passé.

Les résultats préliminaires d'une enquête menée auprès de tous les agents féminins du Ministère, de femmes ayant quitté le Ministère et d'un groupe représentatif d'hommes pour connaître les raisons de la faible proportion de femmes au service extérieur ont permis de recenser les motifs suivants:

- a) Avant 1970, les agents féminins qui se mariaient devaient devenir non permittants ou quitter le Ministère.
- b) Les conditions de travail, et en particulier le milieu social et culturel à l'étranger dans lequel le personnel du service extérieur canadien doit travailler, sont plus difficiles pour les femmes que pour les hommes.